

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2015

Présents : Bruno GUIDON, Nicole BERNARD-BERNARDET, Benoît CLAVEL, Frédéric GILSON, Christophe GEORGES, Corinne GOBBER, Nadia JOSSERAND, Jean-Claude LOYEZ, Julie LATHUILLE, Stéphane PACCARD, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Absents (excusés): Philippe ROISINE, Dorothée KNOEPFFLER-CARMINATI.

Nadia JOSSERAND est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 1) Approbation compte-rendu de la dernière séance 2) Finances : Décision modificative du budget pour Praz D'Zeures 3) Présentation de l'analyse financière du 19 octobre 4) Bois : état des coupes affouagères de 2016 | <ul style="list-style-type: none"> 5) Personnel : heures supplémentaires 6) Voirie : point sur les travaux 7) Informations et questions diverses |
|---|---|

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
1	Approbation compte-rendu de la dernière séance	Avis favorable	
2	Budget principal décision modificative	Avis favorable pour la décision modificative suivante : + 1000 € au compte 2041632 dépenses -1000 € au compte 21312 dépenses	
a)			
2	Budget annexe Gîte de Praz D'Zeures décision modificative	Avis favorable pour la décision modificative suivante : + 1000 € au compte 2158 dépenses + 1000 € au compte 1328 recettes	
b)			
4	Etat d'assiette des coupes de bois 2016	Avis défavorable pour la proposition	
a)			
4	Coupes affouagères	Avis favorable pour les coupes affouagères pour 35 € le lot. Nomination de trois garants : Benoit CLAVEL, Michel Perillat et Vincent Hudry-Clergeon	
b)			
5	Création de l'IHTS	Avis favorable	
6	Sortie de Stéphane PACCARD	Avis favorable pour l'entreprise SARL Col du Marais pour un montant de 5029,20 € TTC pour des travaux à réaliser dans l'automne.	
a)	Travaux de busage vers la salle des fêtes		
7	Utilisation de la salle des fêtes pour des cours de danse et jazz	Avis favorable jusqu'au 31/12.	
c)			

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
1	Proposition d'achat à Jean-Michel PACCARD	Le Maire	Lui fait un courrier pour lui présenter la proposition	Par écrit	
3	Recalculer les possibilités d'emprunt à partir de 2016.	Le Maire	Revoit avec le percepteur		
6 c)	Faire consultation pour combler le trou aux Hermites	Le secrétariat	Le plus rapidement possible		
6 c)	Aller voir l'eau qui sort sur la route à l'Adevant	Jean-Luc Thiaffey-Rencorel	Le plus rapidement possible		
7 b)	Demander des informations supplémentaires sur le montant de la participation de la commune	Le Maire	Le plus rapidement possible		
7 c)	Se réunir pour réfléchir sur la gestion de la salle des fêtes	Les élus	Le plus rapidement possible		Le 12/11

2. Finances

Afin de pouvoir payer la réalisation du capot du treuil, il convient de modifier les prévisions budgétaires prévues.

3. Présentation analyse financière du 19 octobre 2015

Réflexions à la suite de l'analyse financière du percepteur effectuée le 19 octobre.

La commune a une situation financière saine. L'autofinancement est en légère diminution mais on devrait pouvoir le reconstituer.

L'emprunt maximal possible pour le projet école est de 700000 € sur 22 ans.

Possibilité d'aide par DETR plafond de 500000 € 50 % maximum des dépenses.

4. Bois

a) Etat d'assiette des coupes pour 2016

Les coupes proposées à la vente sont situées à la Molloire. Il y a environ 200 m³.

La route de la Molloire a été refaite il y a quelques années.

b) Coupes affouagères

Elles seront martelées sur les parcelles 25, 26 et 27, après le Mont.

6. Voirie : point sur les travaux

a) Travaux de busage salle des fêtes

3 devis ont été demandés : SARL du Col du Marais pour 5029,20 € TTC, Yan Bertholon pour 5040,00 € TTC et Beber TP pour 8111,16 € TTC.

b) Travaux annuels de voirie

Les travaux ont été effectués en trois tranches :

- Goudron Les Pruniers, L'Hermitte et La Lavanche
- Divers travaux Chef-Lieu, la zone artisanale, la reprise de la grille au Marais et la salle des fêtes
- Travaux de PATA à la Lavanche.

c) Autres travaux

Suite aux travaux de goudronnage aux Hermites, il y a une trop grande différence de niveau entre le ruisseau et le goudron. Le passage devient dangereux.

d) Haie col du Marais

La propriétaire a été rencontrée : elle ne souhaite pas couper sa haie. Peut être tailler un peu sur la largeur.

7. Informations et questions diverses

a) Fusion de communes

Deux études en parallèle ont été menées :

- le Grand Thônes
- Thônes Val Sulens et ABD

Pour Serraval, la fusion représenterait une légère baisse des taxes, une augmentation des tarifs de cantine et pas trop de changement pour le tarif de l'eau.

La population perdrait sûrement en services.

Il y a une organisation de transition mise en place. Le maire délégué peut garder certaines compétences avec un petit budget.

Jusqu'en 2020, le conseil municipal existant reste en place. Ensuite plus que 33 conseillers.

b) Demande de subvention crèche du Grand-Bornand

Sortie de Benoit CLAVEL

Des enfants de Serraval sont à la crèche du Grand-Bornand. Une aide financière est demandée.